Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le 23/05/2025

ID : 026-212601249-20250520-DEC 2025 033-AR

DECISION N° DEC-2025-033

OBJET: DEVIS ARTCASE - FOURNITURE ET POSE D'UN COLOMBARIUM 12 CASES

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE L2122 – 22 C.G.C.T.)

Le Maire de la commune d'ÉTOILE SUR RHONE

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-020 du 26 mai 2020 transmise en Préfecture le 26 mai 2020, et notamment son 4ème alinéa qui dispose que le Maire peut être chargé pour la durée de son mandat de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget

Vu le devis présenté par la société ARTCASE pour la fourniture et la pose d'un colombarium dans le cimetière communal

Considérant l'intérêt de cette proposition, compte tenu du besoin d'extension de l'espace funéraire, pour répondre aux demandes des usagers

DECIDE

Article 1: D'ACCEPTER le devis n° DEV00004313 du 04/05/2025

présenté par l'entreprise ARTCASE sise 16 RUE DES Vignes 38150 SAINT ROMAIN DE SURIEU pour FOURNITURE ET POSE D'UN COLOMBARIUM 12 CASES

pour un montant de 7 893.00 € HT soit 9 471.60 € TTC

Article 2 : DE SIGNER le devis et de prévoir les dépenses au budget.

Article 3: La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 place Verdun 38 022 GRENOBLE, ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal susmentionné. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ETOILE SUR RHON Le 20 mai 2025 Le Maire,

Françoise CHAZA